

pouvait dire à la Chambre ce que comptaient faire les prêteurs privés en vue de résoudre le problème de l'habitation, et il avait considéré la question comme préavis. Est-il maintenant en mesure de présenter à la Chambre un rapport sur la situation?

L'hon. M. Nicholson: Je suis bien aise de répondre à cette question, monsieur l'Orateur. La plupart des organismes de placement ou de prêts—et j'entends par là les sociétés d'hypothèques et d'assurance—ont réfléchi au problème, tout comme, je l'espère, les institutions bancaires, j'imagine, en raison des modifications à la loi sur les banques dont la Chambre a été saisie. Nous avons appris des pourparlers qui ont eu lieu entre les représentants de la Société centrale d'hypothèques et de logement et les représentants de ces institutions, qu'on étudie les programmes de prêts mais je compte présenter un rapport sur la situation dans une dizaine de jours. Je ferai une déclaration à ce sujet vers la fin du mois; à mon avis, il serait inopportun de la faire avant.

[Français]

L'IMMIGRATION

A PROPOS DE L'ENQUÊTE DE LA GENDARMERIE ROYALE, RELATIVEMENT À DES ÉMIGRANTS

A l'appel de l'ordre du jour

M. Maurice Allard (Sherbrooke): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Est-il exact que la Gendarmerie royale du Canada enquête sur tous les citoyens désirant quitter le sol français pour venir s'installer au Canada? L'honorable ministre peut-il dire à la Chambre si la Gendarmerie royale fait de telles enquêtes à l'égard d'émigrants éventuels d'autres pays?

L'hon. Jean Marchand (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, la Gendarmerie royale, d'une façon générale, enquête sur les gens qui demandent de venir au Canada. Il y a quelques exceptions dont, entre autres, la Grande-Bretagne et l'Irlande. Nous avons donné les instructions pour que, dorénavant, la procédure qui s'applique en Angleterre et en Irlande s'applique également en France.

[Traduction]

LA TÉLÉVISION

L'ALBERTA—DISPOSITIFS POUR LA TÉLÉVISION SCOLAIRE

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Monsieur l'Orateur, en l'absence du ministre, puis-je adresser ma question au secrétaire

parlementaire du secrétaire d'État? Serait-il en mesure de dire à la Chambre si le gouvernement a pris une décision au sujet de la mise en service, pour fins de télévision scolaire, de moyens de transmission appartenant à l'État fédéral? Si ce dernier a pris sa décision, quand les installations commenceront-elles à fonctionner? N'était-ce l'intention du gouvernement fédéral d'exercer son activité dans ce domaine, diverses installations déjà établies en Alberta pourraient servir à des réseaux de télévision éducative.

M. J. B. Stewart (secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics): Monsieur l'Orateur, je signalerai cette question au secrétaire d'État.

QUESTIONS POSÉES AU CABINET

A l'appel de l'ordre du jour.

M. G. H. Aiken (Parry-Sound-Muskoka): J'aurais une question à poser au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Vu le battage publicitaire qu'on a fait autour du versement des premières prestations découlant du régime de pensions du Canada, ce mois-ci, le ministre songera-t-il à présenter le premier chèque mensuel de \$1.25 devant le flambeau du centenaire?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Le député de Churchill a la parole.

M. Aiken: Pendant que le ministre songe à sa réponse, puis-je lui demander s'il ne permettrait pas à son prédécesseur, le secrétaire d'État actuel, de présenter le plus gros chèque qui s'élèvera à \$10.42?

Une voix: Ce n'est pas si mal.

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Andrew Brewin (Greenwood): Monsieur l'Orateur, j'avais une question à l'intention du ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Vu que ni ce dernier ni son adjoint ne sont présents pour le moment, Votre Honneur me permettra peut-être de poser ma question demain après-midi.

M. Enns: Monsieur l'Orateur, je désire poser une question...

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Sauf erreur, le député de Greenwood a l'intention de poser une question demain?

M. Brewin: C'est exact, monsieur l'Orateur, mais le secrétaire parlementaire est de retour. Je poserai néanmoins ma question demain.